

1<sup>er</sup> cycle - Niveau 6 du cadre francophone de certification  
**BACHELIER- AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR EN  
LANGUES GERMANIQUES**

**S6 - Didactique**

**2 crédits - 15 heures - 2<sup>ème</sup> quadrimestre**

**PNSLG1S6**

Unité d'enseignement obligatoire

**Activités d'apprentissage :**

PNSLG1S601 - Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental I

**Représentants de l'unité d'enseignement :**

Mathieu PETIT - mpetit@he2b.be

**Objectifs :**

1) Fournir des bases méthodologiques spécifiques aux langues germaniques dans l'enseignement fondamental

**Compétences visées :**

- 1) Maîtriser les savoirs interdisciplinaires (didactique et psychopédagogie) qui justifient l'action pédagogique
- 2) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- 3) Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève
- 4) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions et le partage d'expérience entre élèves
- 5) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique
- 6) Se tenir informé des innovations dans l'enseignement des langues germaniques, remettre en question et actualiser ses connaissances

**Profil de formation :**

Voir le « profil de formation » de notre unité structurelle

**Acquis d'apprentissage :**

- 1) Appropriation du schéma de base d'une séquence d'enseignement-apprentissage en langues germaniques dans l'enseignement fondamental
- 2) Créer des activités d'apprentissage ponctuelles incluant les aspects précités (écrit, oral et socioculturel)

**Prérequis et corequis :** aucun

**Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental I**  
**15 heures**

**Contenus :**

- 1) Approche des différentes méthodes d'apprentissage d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental ;
- 2) Présentation des quatre phases d'enseignement dans le cours de langue ;
- 3) Créer de courtes activités d'enseignement adaptées aux élèves de l'enseignement fondamental ;
- 4) Les compétences en langues modernes, les fonctions langagières et l'enseignement de la grammaire et du vocabulaire dans l'enseignement fondamental

**Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :**

- 1) Activités didactiques diverses visant à approcher l'élaboration de mini-séquences de cours (animations) en langues modernes (néerlandais, anglais et allemand) : observation et analyse de cours, approche du programme en langues modernes dans l'enseignement fondamental, adaptation du matériel à l'âge de l'apprenant, leçons dans une école primaire, constitution d'un portefeuille documentaire...

*Rem.: Ces activités pourront en partie être enseignées à distance.*

**Supports à l'acquis d'apprentissage :**

- 1) Notre plateforme pédagogique « Mynivelles » (Moodle), Teams et autres outils numériques
- 2) Notes distribuées par l'enseignant et notes personnelles
- 3) Référentiels officiels (programmes)
- 4) Ressources didactiques diverses (manuels de référence de l'enseignement secondaire, préparations de leçons)

**Bibliographie :**

- 1) Voir liste exhaustive distribuée en début d'année par l'enseignant

**Modalités d'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement**

	Po nd ér ati on de s Ac tiv ité s d' Ap pr en tis sa ge au sei n de l'U nit é d' En sei gn e m en t en %  <b>100</b>	Évaluation des Activités d'Apprentissage en %								
		1 <sup>ère</sup> session			2 <sup>ème</sup> session					
		T r a v a u x / I n t e r r o g a t i o n s	É v a l u a t i o n c o n t i n u e	Examen			T r a v a u x	Examen		
P r a t i q u e	É c r i t			O r a l	P r a t i q u e	É c r i t		O r a l		
Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental I	<b>100</b>				100 *				100 *	

**(\*)Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental I :**

1<sup>ère</sup> session :

- l'évaluation finale porte sur l'élaboration d'un dossier comprenant une séquence de cours de deux heures associée aux référents théoriques vus au cours.

2<sup>ème</sup> session :

- l'étudiant remet une version corrigée du dossier didactique remis en première session.